

Image not found or type unknown



Hypothèque judiciaire et nu-proprétaire

Par **Girardidi**, le **23/02/2018** à **06:32**

Bonjour,

Je viens de vendre une maison dont j'ai fait donation à mon fils.

Le notaire refuse de payer à mon fils sa part de nu-proprétaire au regard du fait que la banque avait pris une hypothèque judiciaire quelques jours avant sur la villa et contre moi.

Mon fils n'a rien à voir avec ma dette. Le notaire a

consigné l'argent et me dit que mon fils doit prendre un avocat pour faire débloquer la part du nu-proprétaire.

Est-ce vrai? Et comment faire?